



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Baisse des crédits liés à l'aide publique au développement

Question écrite n° 14741

### Texte de la question

Mme Anna Pic attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la baisse significative des financements du développement à l'échelle internationale, ainsi que sur les conséquences qui en découlent pour les pays d'Afrique subsaharienne. En effet, ces dernières années, les investissements nécessaires pour garantir une sécurité durable globale ont reculé de manière drastique malgré une exposition croissante des populations civiles aux conflits armés. Les chiffres en témoignent : en 2025, l'aide publique au développement (APD) mondiale a chuté de 23 % et celle destinée aux pays les moins avancés (PMA) de 26 %. Les pays d'Afrique subsaharienne, parmi les plus concernés, enregistrent de surcroît une baisse de 24 % des financements internationaux qui leur sont destinés. Cependant, les conséquences humanitaires et géopolitiques de ce désengagement sont d'autant plus préoccupantes que l'Afrique subsaharienne représente un partenaire stratégique majeur pour l'Europe. Portée par une main-d'œuvre jeune et des marchés en expansion rapide, la région offre des opportunités considérables pour un partenariat mutuellement bénéfique. Dans ce contexte de retrait d'aide, d'autres acteurs internationaux comme la Chine et la Russie en profitent alors pour accroître leur présence sur le continent, modifiant de manière durable les équilibres géopolitiques établis. À l'approche du Conseil des affaires étrangères en formation développement du 18 mai 2026, auquel M. le ministre participera, ces évolutions interrogent les orientations que la France entend défendre au niveau européen. Elle lui demande ainsi, d'une part, si la France entend travailler avec ses partenaires européens pour garantir que l'instrument « Global Europe » ne fasse pas l'objet de coupes disproportionnées dans le cadre des prochaines négociations du cadre financier pluriannuel de l'Union européenne et, d'autre part, si le Gouvernement entend soutenir l'introduction, dans ce même cadre financier, d'un montant budgétaire plancher dédié à l'Afrique subsaharienne afin de garantir la prévisibilité et la stabilité du partenariat entre l'Afrique et l'Europe.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Anna Pic](#)

**Circonscription :** Manche (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14741

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2026](#), page 3588